

L'an deux mil dix neuf, le mardi neuf avril, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Alain ROCHE, Maire.

Absent : Gilles GAYET

Excusé : Philippe LACOUR, Georges ROBIN (pouvoir à Alain ROCHE)

Secrétaire de séance : Annie TARANTOLA

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 : (Adoptés à l'unanimité)

Commune → Il fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent cumulé de 260 554,79 € et pour la section d'investissement un excédent de 4 096,67 € après intégration des restes à réaliser.

Le conseil municipal décide de reporter en investissement la somme de 4 096,67 € et de reporter la somme de 260 554,79 € en fonctionnement.

Lotissement → Il fait apparaître un déficit global de 17 398,57 €, les deux sections confondues.

Les comptes de gestion du percepteur sont également adoptés à l'unanimité des membres présents.

Vote des budgets primitifs 2019: (Adoptés à l'unanimité)

Commune → Il s'équilibre en dépenses et recettes à 627 601 € pour la section de fonctionnement et à 562 984 € pour la section d'investissement. Dans cette dernière apparaît divers travaux aux bâtiments et les travaux pour l'aménagement de bourg.

Lotissement → Il s'équilibre en dépenses et recettes à 17 402 € pour la section de fonctionnement et à 10 866 € pour la section d'investissement.

Décision modificative budgétaire assainissement :

Suite à la demande de la Préfecture, le conseil municipal vote le versement d'une subvention de 1 513 € du « budget commune » au « budget assainissement » afin que le montant des ressources propres permettent de financer le remboursement de l'emprunt.

Cession d'une partie de terrain :

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande de Monsieur André Descombes et Madame Roberte Haccourt qui souhaitent acheter une partie du terrain situé derrière l'ancienne poste. Il souhaiterait environ 170 m². La surface totale du terrain étant actuellement de 524 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- émet un avis favorable pour la vente d'une partie de terrain d'environ 170 m², la surface exact sera définie après bornage
- décide le prix de vente à 8€ le m²
- décide que les frais de bornage, de clôture et de notaire seront entièrement à la charge de l'acheteur
- mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de ces décisions.

Points sur travaux assainissement et contrat de bourg :

Pour les travaux d'assainissement, le déversoir d'orage de la route de Deux-Chaises est installé. L'entreprise va entreprendre les travaux vers la boulangerie et dans la grande rue. Un problème pour les travaux en séparatif au lotissement la Motte Verger est apparu car France Loire ne peut pas pour l'instant budgétiser les travaux. Ceux-ci seront revus au deuxième semestre mais l'entreprise ne pourra pas assurer les mêmes tarifs puisqu'ils seront obligés de revenir. France Loire a été prévenu.

Pour le contrat de bourg, la deuxième réunion publique va avoir lieu et le dossier devrait suivre son cours.

Questions diverses :

- Le conseil municipal décide d'acheter environ 150 assiettes pour la salle des fêtes car celles existantes sont très abîmées. Après l'étude des différents catalogues, la commande sera effectuée à Decho Centre.

- Le conseil municipal décide de prendre un motion pour le maintien des guichets SNCF menacés de fermeture (Commentry, Gannat et St Germain des Fossés).

- Monsieur le Maire informe le conseil que le rallye touristique de la communauté de communes aura lieu le 12 mai prochain. Le départ est prévu à 10H à la Celle et l'arrivée vers 16H30 à Voussac avec repas à la salle des fêtes. La commune devra assurer le montage de deux barnums vers le château.

- Information est donnée concernant une dédicace organisée par Madame Odile Bonneau le 24 mai prochain à 17H suivie de l'inauguration de la nouvelle exposition vers 19H.

- Le conseil municipal, après avoir demandé à Monsieur Ludovic Ramin de sortir de la salle, a décidé de lui attribuer une subvention de 150 € pour récompenser sa performance de champion du monde de course de chiens de traîneaux.

- Jumelage Xanrey : leur venue est prévue les 26, 27 et 28 juillet prochain. Ils arriveraient vers 16H le 26 à Fleuriel pour visiter l'historial du paysan soldat puis accueil à Voussac dans les familles. Le 27, visite du Puy de Dôme et repas à Orcine ensuite visite du musée Michelin. En fin de journée, retour à Voussac pour un repas dans la salle des fêtes. Le matin du dimanche sera libre puis repas à la salle avant le départ des amis de Xanrey en début d'après midi.

Devis sera demandé à Coulevre pour faire effectuer une gravure sur verre qui pourrait être offerte à Xanrey.

- Gérard Lemaire demande, suite au courrier reçu par les conseillers, ou en est le dossier de la locataire. Monsieur le Maire indique que le plombier est intervenu pour changer les radiateurs, le WC et l'interrupteur pour le volet roulant a été remplacé. Un regard avec grille sera installé à l'extérieur du bâtiment pour capter les eaux de ruissellement lors des travaux d'assainissement.

- Annie Tarantola signale un problème avec le chauffage de la salle des fêtes, en effet la température de l'un des appareils s'abaisse prématurément lorsque le chauffage est enclenché. Vérification sera effectuée au niveau de la programmation.

Alain ROCHE	
Nicolas THEVENIN	
Ludovic RAMIN	
Catherine LAMY	
Gérard LEMAIRE	
Alfred MOCCI	
Annie TARANTOLA	